



COMMENT S'INSCRIRE A L'ACADEMIE ESCRIME SAINTE MARIE DES CHAMPS

BABY

1. Remplir le dossier d'inscription

2. Faire remplir le certificat médical par son médecin

3. Régler sa cotisation

a) la **licence** est obligatoire et non remboursable : **31€**

Les licences sont reversées en intégralité aux instances fédérales par le biais de la Ligue d'Escrime de Haute Normandie. Ce versement participe au financement de la Fédération Française d' Escrime, de la Ligue d Escrime de Haute Normandie, et du Comité départemental de Seine Maritime. Il n y a pas de réduction applicable sur les licences. La licence ne sera en aucun cas remboursable.

b) la **cotisation** : **65€** (Elle est due pour la saison complète.)

4. Si vous êtes éligible pour le PASS-SPORT fournir :

-le numéro d'attribution

5. Prendre connaissance du règlement intérieur :

a) Sauf volonté expresse de votre part, moyennant un coût supplémentaire, l'Académie Escrime SMC vous informe qu'ils souscriront pour vous une assurance dite de base, obligatoire et incluse dans la licence d'escrime.

b) Seules les **CHAUSSURES DE SPORTS EN SALLE AVEC SEMELLES NON MARQUANTES** permettent l'accès à la salle.

c) L'escrime, sport d'honneur et de tradition, impose une bonne tenue, le respect des personnes et du matériel. Par ailleurs, afin que les séances se déroulent dans les meilleures conditions, il est impératif d'être prêt en tenue au début du cours. Il est donc conseillé **d'arriver dix minutes avant le début du cours. Vous devez également venir chercher votre enfant dans la salle à la fin de la séance.**

d) Tout membre se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou des propos incorrects lors des entraînements ou des compétitions, pourra être exclu temporairement ou définitivement du club, après avoir été entendu par la commission de discipline. De même, le club se réserve le droit de refuser l'adhésion et l'accès aux installations sportives à toute personne dont la présence pourrait nuire au bon déroulement des séances.

e) Le club met à disposition de ses adhérents un certain nombre d'équipements. Tout matériel du club cassé doit être signalé au Maître d'Armes et devra être remboursé. Les tarifs du matériel et des réparations sont affichés dans la salle.



Académie Escrime Sainte Marie des Champs

Photo

DOSSIER D'INSCRIPTION 20.. – 20.. BABY

Cadre réservé au club

Cotisation : 65€	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Licence : 31€	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Pass'port 76 :	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Certificat médical :	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Espèces :		
Chèque N° : Montant		
Date :		

INFORMATIONS

NOM :(majuscules)..... Prénom :.....

Sexe : Masculin Féminin Date de naissance :

Adresse :
Code postal : Ville :

Profession du père :..... Mobile.....

Profession de la mère..... Mobile.....

Tel mobile tireur : Tel domicile :.....

Courriel:.....@.....

Etablissement Scolaire:..... Ville.....

Mutation ? Oui Non Ancien club.....

Comment avez vous connu Escrime SMC.....
.....



DROIT A L'IMAGE

A la signature de ce document, vous autorisez le club à utiliser les photos prises lors de manifestations, compétitions et autres évènements. Les résultats de compétitions pourront être publiés sur le site du club ou dans la presse ou dans tout autre but non commercial. Aucune de ces informations ne pourra être vendue à des tiers.

En application des articles 27 et 34 de la loi dite informatique et libertés n°76-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit de modification ou de suppression des données qui vous concernent.

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) Mr ou Mme (nom, prénom)

En tant que mère, père, tuteur, autorise mon fils, ma fille (nom, prénom)

.....

- à participer aux compétitions et autorise les responsables à faire pratiquer toute intervention chirurgicale pouvant s'avérer nécessaire en cas d'accident.

- A rentrer ou à ne pas rentrer seul à son domicile

- A le rejoindre ou à ne pas le rejoindre sur le parking

Signature de l'adhérent (ou des parents pour les mineurs) précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

REGLEMENT INTERIEUR

Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur et la signature de ce document vaut approbation.

ATTENTION : la licence ne sera demandée à la FFE que si le dossier est complet c'est à dire avec le certificat médical établi de moins de 2 ans. (Après septembre 2021)

Fait à.....Le

Signature de l'adhérent (ou des parents pour les mineurs) précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »